

## Département de l'Isère Arrondissement de la Tour du Pin

#### Délibération 2024-1706-1

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 17 JUIN 2024

Nombre de Conseillers

En exercice: 15

L'an deux mil vingt quatre,

Présents: 14

le lundi 17 juin

Votants: 14

le Conseil Municipal de la commune de FOUR

dûment convoqué le 12 juin 2024 s'est réuni en session ordinaire en mairie, sous la présidence de Jean PAPADOPULO,

Maire.

<u>Présents</u>: Jean Papadopulo, Anh Brun, Eric Doyen, Christelle Bernard, Matthieu Joly, Pascale Besch, Marielle Berlioz, Cécile Gerey, Matthieu Querenet, Patrice Fournier, Emilie Delwaulle, Véronique Luxos, Jimmy Delroise, Serge Comberousse

Absent: Nicolas Jambot

Secrétaire de séance : Matthieu Querenet

Objet : Fixation des tarifs des activités périscolaires

Madame Cécile Gerey, conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires propose au conseil municipal d'approuver les tarifs des activités périscolaires qui seront appliqués à la rentrée 2024-2025 suite au nouveau marché de la restauration scolaire. L'inflation récente lié au contexte politique de l'année 2024 ne permet pas de maintenir les tarifs cités.

#### Tarifs de la restauration scolaire

Catégorie	Prix rentrée 2023	Prix rentrée 2024
Enfants inscrits de manière régulière	4.55 €	4.90 €
Adultes et enfants inscrits exceptionnellement	5.57 €	6.00 €
Enfant ayant un PAI	1.05 €	1.15 €

#### Tarifs de la garderie périscolaire matin et soir

Catégorie	Prix rentrée 2023	Prix rentrée 2024
Enfants	0.55 € / demi-heure	0.65 € / demi-heure

Il est proposé au conseil municipal d'approuver les tarifs périscolaires applicables à partir du  $1^{\rm er}$  septembre 2024 comme décrits dans le tableau.

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

Approuve les tarris des activités periscolaires pour la rentrée 2024

- Autorise Monsieur le Maire ou la conseillère municipale déléguées à signer tous documents relatifs au traitement de cette affaire.

Pour:11

Contre: 3 (J Delroise, V Luxos, S Comberousse)

Abstention: 0

### Acte rendu exécutoire par :

- dépôt en Sous-Préfecture le

- publication et/ou notification le

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme.

Jean Papadopulo, Maire de Four

Matthieu Querenet, Secrétaire de séance